



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Snipes Dirt&Wet Protector 250ml
UFI : REX2-COS9-100Y-JY0H

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit d'entretien

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société : Snipes (Schweiz) AG
Allmendstraße 25
CH 8953 Dietikon
<https://www.snipes.ch>
Téléphone : +41 447454511
Téléfax :
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : snipes-ch@snipes.com

Fabricant

Société : BNS International GmbH
Rheinallee 96
55120 Mainz
Téléphone : +49613196404
Téléfax : +4961319642515
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich: 145 [24h/7]

Fabricant

+49(0)6131-19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Irritation cutanée, Catégorie 2

H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P211

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P251

Éviter de respirer les aérosols.

P261

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P271

Intervention:

P312

Appeler un CENTRE ANTIPOISON Tox Info Suisse Tel. 145 /un médecin en cas de malaise..

Stockage:

P410 + P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Élimination:

Éliminer le contenu avec les déchets ménagers.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Hydrocarbons, C7, n-alkanes,
isoalkanes, cyclics

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Mise-en-garde! Conteneur sous pression.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	927-510-4 01-2119475515-33	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411	>= 60 - < 70
acétate d'isopropyle	108-21-4 203-561-1 607-024-00-6	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 2 - < 5
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 01-2119474691-32	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 20 - < 25
propane	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 2 - < 5
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 2 - < 5
propène	115-07-1 204-062-1 601-011-00-9	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Compr. Gas; H280	>= 1 - < 2



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit d'entretien

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
BUTANE	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m ³	CH SUVA
	106-97-8	VLE	3.200 ppm 7.600 mg/m ³	CH SUVA
PROPANE	74-98-6	VME	1.000 ppm	CH SUVA

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

			1.800 mg/m ³	
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
	74-98-6	VLE	4.000 ppm 7.200 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health			
BUTYL ACETATE	123-86-4	VME	100 ppm 480 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
	123-86-4	VLE	200 ppm 960 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: National Institute for Occupational Safety and Health, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
108-21-4	108-21-4	VME	100 ppm 420 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
	108-21-4	VLE	200 ppm 840 mg/m ³	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
115-07-1	115-07-1	VME	10.000 ppm 17.500 mg/m ³	CH SUVA

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
BUTYL ACETATE	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	48 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,4 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,4 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
BUTYL ACETATE	Eau douce	0,18 mg/l
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/l
	Sédiment marin	0,0981 mg/l
	Sol	0,0903 mg/l
	STP	35,6 mg/l
	intermittent release	0,36 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Matériel : inutile dans les conditions normales d'utilisation



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7, 100 %
à 20 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : -60 °C

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0,680 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : Pas classé(e)

Composants:

Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

927-510-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.840 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 23,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.920 mg/kg

propane

PROPANE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.000 mg/kg

acétate de n-butyle

BUTYL ACETATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Lapin): 3.200 mg/kg

DL50 oral (Rat): 10.768 mg/kg

DL50 oral (Rat): 10.760 mg/kg

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 23,4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 14.112 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.
Les solvants risquent de dessécher la peau.



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

927-510-4:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 13,4 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia (Daphnie)): 3 mg/l

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 30 mg/l

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR: 1,534 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,17 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia (Daphnie)

NOELR: 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia (Daphnie)

BUTYL ACETATE:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 56 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 44 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 674,7 mg/l

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

		Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance
		NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 200 mg/l
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 16 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: voir texte créé par l'utilisateur (voir texte créé par l'utilisateur): 356 mg/l Durée d'exposition: 40 h
Toxicité pour les plantes	:	CE50: > 1.000 mg/l Espèce: Lactuca sativa (laitue)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

BUTYL ACETATE:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 98 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 301 Type de Test: aérobique Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 83 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 D
------------------	---	---

ThOD	:	2.207 mg/g
------	---	------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

BUTANE:

Bioaccumulation	:	Facteur de bioconcentration (FBC): 33
-----------------	---	---------------------------------------

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 2,89
---------------------------------------	---	---------------

PROPANE:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 2,36
---------------------------------------	---	---------------

Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

BUTYL ACETATE:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 4 - 14

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,81 (23 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

BUTANE:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 900
Remarques: Modérément mobile dans les sols

PROPANE:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 450 - 460
Remarques: Modérément mobile dans les sols

BUTYL ACETATE:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 200

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. En accord avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	: Éliminer le contenu avec les déchets ménagers. Vider les restes. Les bouteilles de gaz pressurisé vides sont à retourner au fournisseur. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
Code des déchets	: Le code européen des déchets 16 05 04 Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR	: 1950
IMDG	: 1950
IATA	: 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	: AÉROSOLS
IMDG	: AEROSOLS
IATA	: Aerosols, inflammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: 2
IMDG	: 2.1
IATA	: 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Code de classification	: 5F
Étiquettes	: 2.1
Code de restriction en tunnels	: (D)
IMDG	
Étiquettes	: 2.1
No EMS Numéro	: F-D, S-U
IATA	



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

(Cargo) : Aerosols, inflammable
Étiquettes : 2.1

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Quantité 1
20.000 kg

Quantité 2

Contenu en composés organiques volatils (COV)

: La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 99,27 %

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004

: $\geq 30\%$ hydrocarbures aliphatiques

Autres réglementations

: RÈGLEMENT (CE) No 648/2004
Ordonnance sur les produits chimiques, OChim
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim

15.2 Évaluation de la sécurité chimique



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H220	:	Gaz extrêmement inflammable.
H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	:	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Gas	:	Gaz inflammables
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Press. Gas	:	Gaz sous pression
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
CH SUVA	:	Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	:	valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération



Snipes Dirt&Wet Protector 250ml

WM 0901800

Numéro de commande:

Version 1.9

Date de révision 02.05.2023

Date d'impression 03.05.2023

économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Aerosol 1	H222, H229
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR

50000005315